

PLOUZANÉ

Magazine journal d'information municipale - Mars 2004 - n°73

LE BUDGET PRIMITIF 2004

*ENVIRONNEMENT :
LES CHEMINS DE RANDONNÉE*

*L'HOSPITALOU :
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE*

LE MINOU SURF CLUB





SOMMAIRE

Page 2 :	Edito Les vœux de la municipalité
Page 3 :	Le Mengam...suite
Pages 4-5 :	Présentation du Budget Primitif 2004
Pages 6-7 :	Environnement : Les chemins de randonnée
Page 8 :	Le développement du Technopôle
Page 9 :	Un nouveau directeur pour l'ENST Bretagne Le Minou Surf Club
Page 10 :	L'Hospitalou : aire d'accueil des gens du voyage
Page 11 :	Expression libre
Page 12 :	Calendrier des manifestations

Le mot du Maire

Notre commune est une des plus jeunes de Bretagne avec 30% de jeunes de moins de 20 ans. Afin d'améliorer les services et activités qu'elle propose aux jeunes, la municipalité de Plouzané a souhaité mieux connaître et mieux prendre en considération les préoccupations et les besoins de la jeunesse Plouzanéenne.

Pour mener à bien ce travail d'étude et d'enquête, la commune s'est attaché les services d'un cabinet conseil Nantais "Compas-tis", qui a ciblé un public jeune dans la tranche 10-18 ans et trois thématiques principales :

- le temps libre et les pratiques de loisirs
- les conduites à risque et le souci de soi
- le rapport école / travail et la projection de soi dans l'avenir

Les questionnaires envoyés à tous les jeunes Plouzanéens ont permis de relever que plus de 90% des 10-14 ans et plus de 80% des 15-18 ans disent "qu'il fait bon vivre à Plouzané" - 90% de ces jeunes se disent aussi satisfaits des sports et loisirs qu'ils pratiquent sur la commune - Les 2/3 d'entre eux adhèrent à une association, sportive dans 57% des cas et concernant une activité artistique pour 27%.

De nombreux équipements communaux sont effectivement bien fréquentés par les jeunes : les gymnases et terrains de sport, la bibliothèque, l'école de musique, le skate park, le médiapôle, l'accueil jeunes du centre social, les CLSH, les ateliers théâtre...

L'aménagement d'un espace médiathèque à la bibliothèque avec le développement du prêt de CD va permettre de prendre en compte une demande exprimée par les jeunes dans cette enquête. Pour accompagner d'autres souhaits de notre jeunesse, le médiapôle pourra développer les jeux en réseau, et les conditions de répétition des groupes musicaux vont être améliorées par le réaménagement du local en sous-sol du centre social du bourg. Un point de rencontre kiosque pourrait être aussi construit par les jeunes eux-même sous forme d'un camp chantier. L'éducation citoyenne passera également par le conseil municipal jeunes et ses multiples initiatives. Le développement des jumelages est aussi, pour les jeunes, l'occasion de découvrir d'autres cultures. Un car de collégiens Plouzanéens est d'ailleurs parti il y a quelques jours pour Ceccano, notre ville jumelée italienne.

Notre jeunesse est un atout et une force pour l'avenir de notre commune. La municipalité souhaite lui apporter toutes les conditions d'un épanouissement heureux.

Yves Pagès

Information

La distribution des imprimés municipaux est assurée, depuis décembre, par une société filiale de la Poste.

De gros problèmes ont été rencontrés début janvier pour la distribution des cartes de vœux et certains quartiers n'ont pas été desservis ou trop tardivement.

Nous regrettons vivement ces désagréments qui sont indépendants de la volonté de la collectivité et oeuvrons pour la résolution de ces difficultés de distribution.

Vous remerciant de votre compréhension.



Un début d'année ventriloquant

des chants traditionnels avec beaucoup de talent.

Cette année encore, les plouzanéens se sont déplacés en masse pour la traditionnelle présentation des vœux de la municipalité.

Dimanche 11 janvier, c'est environ 650 personnes qui ont assisté aux 3 spectacles offerts par l'équipe municipale. L'Orchestre municipal, sous la direction de Colin Exley, a entamé l'après-midi par divers morceaux joués qui ont ravi le public.

Ensuite, la chorale Unisson a livré une très belle prestation en interprétant

Enfin, la surprise des vœux de cette année a résidé en la présence du célèbre ventriloque Christian Gabriel qui, accompagné de ses nombreuses marionnettes dont le turbulent et impétueux singe Fredy, a clôturé cet après midi de festivités par un show haut en paillettes, rires et émotions.

Après avoir reçu tous les vœux de bonheur et de santé du Maire et de son équipe, les plouzanéens ont pu échanger autour d'un pot de l'amitié et entamer l'année 2004 sous le signe du rire et de la convivialité.

Directeur de la publication : Yves PAGES

Equipe rédactionnelle : Emmanuelle Castel, Isabelle Nézet, Yves Du Buit, Catherine Le Bars, Jackie Lefèbre, André Chomette, Minou Surf Club.

Crédit photo : Mairie, CUB, André Chomette, Nicolas LE CORRE (couverture), Minou Surf Club.

Création, réalisation, impression : CERID
31 rue Frédéric Chopin - Brest - 02.98.47.07.70

Numéro ISSN : 1140 5279

Les trois vies du fort du Mengam

Dans son dernier numéro, le Plouzané Magazine vous présentait la base d'essais du Mengam et son spectaculaire mât portant des maquettes d'avions. En 1986, cette base n'a pas été installée à cet endroit par hasard. En effet, le fort était déjà, avant cette date, utilisé comme base d'essais de radars.

Mais pourquoi cette première base d'essais était-elle arrivée là, perdue sur la côte du Goulet ?

cès est construite parallèlement à la «branche tombante» est. Les radars arrivent alors par mer et sont montés via ce drôle d'ascenseur jusqu'à la partie haute du fort qui présente les caractéristiques nécessaires pour les tester.

De Vauban et ses stratégies de défense aux radars dernière génération, en plus de trois siècles d'histoire, le fort du Mengam aura connu des destinations bien différentes...

Petit retour en arrière, à la fin du 17^{ème} siècle, vers 1680 alors que Louis XIV règne sur la France. Quelques années plus tôt, Richelieu a décidé d'implanter à l'abri de la rade de Brest, un arsenal et un important port militaire. En ligne de mire, un éternel ennemi : l'Angleterre. Il est donc important de préparer la défense de ce port et tout particulièrement du point stratégique constitué par le Goulet de Brest.

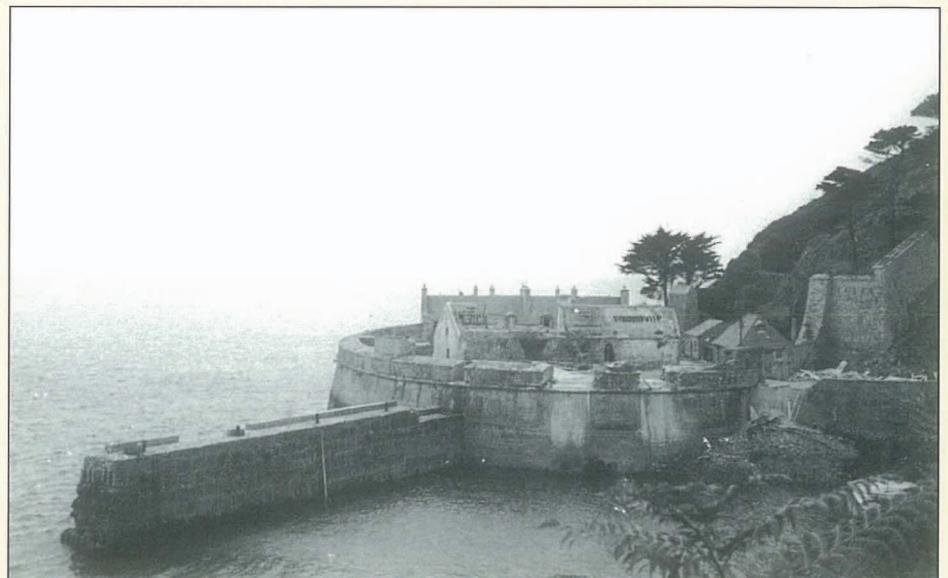
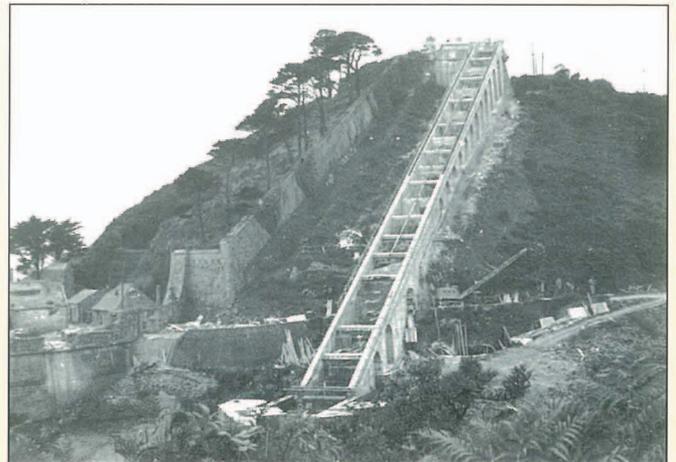
Comme pour l'ensemble des travaux de fortification du Royaume, c'est Vauban qui trace les grandes lignes de ces défenses. Et pour protéger la rade, son projet est simple : il installe de part et d'autres du goulet deux forts situés au ras de l'eau : le fort de Cornouaille sur la côte sud et le fort de Léon sur la côte nord. Ces deux forts ne sont séparés que d'un peu plus de 2 km. Entre les deux, sur la roche Mengam qui affleure au milieu du goulet, il souhaite établir une batterie.

Si ce troisième projet se heurte à la force des courants et des marées, le nom de Mengam ne disparaît pas pour autant du dispositif de protection du goulet puisque le fort de Léon sera ultérieurement rebaptisé « fort du Mengam ».

Ce fort est constitué de deux parties. En bas, au ras de l'eau, une plate-forme en demi-cercle est armée d'une quarantaine de canons, dont le feu, combiné à celui des canons du fort de Cornouaille, est capable de barrer le goulet. On y trouve également quelques bâtiments abritant la vie de la garnison : casernes, logements, réserves... Au dessus, en haut de la falaise une « batterie haute » surplombe les abords de Quilhouarn. Cette batterie, armée de 14 canons est destinée à protéger la batterie basse d'une éventuelle invasion par la terre. Des murs d'enceinte, parfois appelés « branches tombantes » relient les deux parties de ce fort le long des pentes escarpées de la falaise.

A la fin du 19^{ème} siècle, l'artillerie ayant beaucoup progressée, le fort perd sa première raison d'être. C'est à cette époque qu'on lui ajoute une digue permettant d'abriter dans la petite anse du Mengam un port destiné à accueillir des canots porte-torpilles dont la mission était de détruire d'éventuels cuirassés ennemis qui se seraient introduits en rade. A cette occasion, le port est dragué et creusé afin de permettre de garder ces canots à flots à toute heure de la marée.

Cette mission ayant à son tour perdu sa raison d'être, le fort, après-guerre, n'a plus véritablement sa place dans la défense de Brest. C'est en 1964 que le fort retrouve une nouvelle utilité. A cette époque sont développés de nouveaux radars. Ceux-ci, installés sous un imposant radome, nécessitent une base d'essais. C'est cette fois la partie haute du fort qui est utilisée. Pour permettre l'acheminement des radars, une rampe d'ac-



LE BUDGET 2004

Le vote du budget est pour une commune un moment important de l'année. C'est, en effet, lui qui conditionne la politique qui sera menée pendant l'exercice budgétaire par la collectivité. Le conseil municipal de Plouzané a adopté son budget 2004 lors de sa séance du 2 février dernier.

Le budget d'une collectivité est composé de deux sections :

- **Le fonctionnement** : il correspond, comme son nom l'indique, à toutes les dépenses récurrentes de la commune (personnel, matériel de bureau, eau, électricité, subventions aux associations, remboursement des intérêts de la dette...).

Les recettes de la section de fonctionnement sont principalement composées des recettes fiscales (une part de vos impôts locaux) et des dotations versées par l'État.

La section de fonctionnement doit toujours être excédentaire, c'est-à-dire que ses recettes doivent être supérieures à ses dépenses.

- **L'investissement** : il correspond à l'ensemble des dépenses d'équipement de la commune comme les travaux, études, équipement mobilier et informatique, mais aussi le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section ont principalement deux origines : l'emprunt, indispensable pour financer certains projets importants et l'excédent de la section de fonctionnement, aussi appelé autofinancement. Peuvent également s'ajouter des subventions d'équipement versées par d'autres collectivités.

Pour 2004, le budget municipal fait état des chiffres suivants :

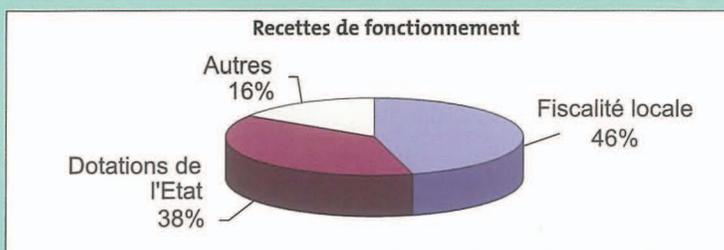
- Recettes de fonctionnement : 8 140 000 €
- Dépenses de fonctionnement : 7 023 000 €
- Excédent de fonctionnement (Autofinancement de l'investissement) : 1 117 000 €
- Autre recettes d'investissement : 1 266 000 €
- Dépenses d'investissement : 2 383 000 €

Ces différents chiffres font apparaître un niveau d'autofinancement en hausse (+20% par rapport à 2003), obtenu grâce à une maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement qui sont en léger recul cette année (-0,7%).

L'effort de désendettement permettant de réduire significativement l'annuité de la dette permet de contribuer à ce résultat. Les recettes de fonctionnement atteignent un niveau satisfaisant sans augmentation des impôts locaux et le soutien aux associations est renforcé.

Ce niveau satisfaisant d'autofinancement permet d'inscrire au budget des dépenses d'investissement répondant aux grands enjeux de l'année : continuer la remise en état du patrimoine communal vieillissant et permettre la mise en œuvre de nouveaux projets pour la commune, tout en poursuivant sur la voie du désendettement.

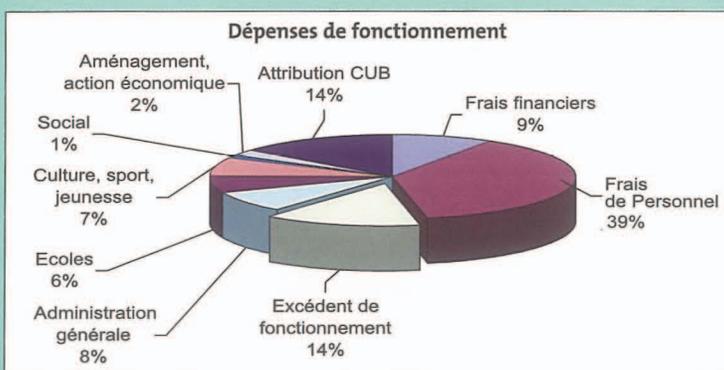
FONCTIONNEMENT : DES RECETTES EN LÉGÈRE HAUSSE, DES DÉPENSES CONTENUES



Les recettes de fonctionnement sont en croissance modérée de 1,17% par rapport à 2003. Cette augmentation n'est pas due à une augmentation de la fiscalité locale mais à la légère croissance des dotations de l'État.

Pour ce qui est des dépenses, les charges de personnel représentent un peu moins de 40% du budget communal. C'est le plus important des postes budgétaires.

Les frais financiers (remboursement des intérêts de la dette) reculent très nettement par rapport à l'an dernier.



Les autres dépenses concernent l'administration générale, les écoles, le sport, la jeunesse, la culture et l'action sociale. Parmi ces dépenses, les subventions aux associations progressent de plus de 4,5% par rapport à 2003.

Au total, les dépenses de fonctionnement reculent de 0,7%, permettant de dégager autant de marges nouvelles d'autofinancement.

INVESTISSEMENTS : LA SUITE DU GROS ENTRETIEN, LE DÉBUT DES GRANDS CHANTIERS

Le patrimoine municipal, souvent âgé de plus d'une vingtaine d'année, vieillit. Partout des fenêtres, des portes, des faux plafonds sont à changer, des toitures à rénover, des mises aux normes électriques à réaliser, des chauffages à remplacer, des alarmes incendie à installer.

Beaucoup a été fait depuis deux ans. Il reste encore du travail, que ce soit dans les écoles, les gymnases ou les centres sociaux. Ce travail de gros entretien et de remise en état sera poursuivi en 2004. Il concernera aussi l'amélioration d'un certain nombre de locaux associatifs.

2004 sera également l'année de plusieurs gros chantiers. Les travaux de rénovation complète du presbytère, rendus nécessaires par l'état de dégradation de ce bâtiment communal accueillant du public, seront menés à bien (540k€).

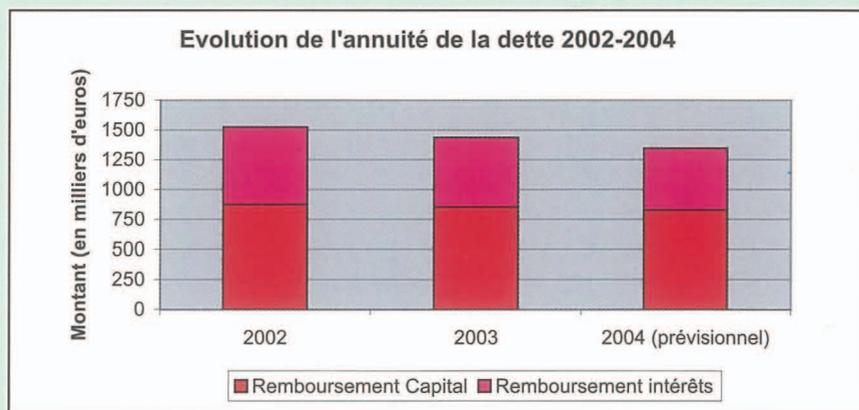
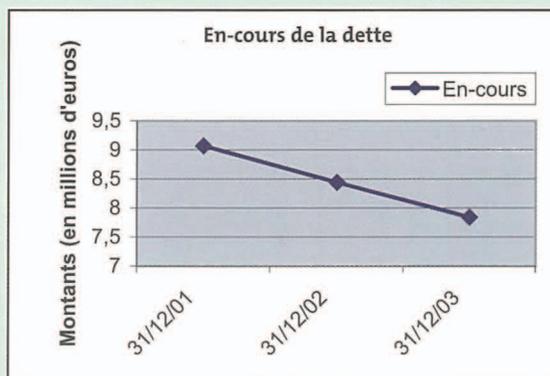
Un espace médiathèque sera aménagé à la bibliothèque (85 k€ pour les aménagements et la constitution d'un fonds).

Les études préliminaires concernant la cuisine centrale pour les écoles, à la Trinité seront poursuivies pour permettre un démarrage rapide des travaux (54k€ pour 2004, ce programme se poursuivant en 2005)

Enfin les premières études concernant l'aménagement touristique du fort du Minou seront entreprises.

DÉSENDETTEMENT : LES PREMIERS RÉSULTATS TANGIBLES

L'effort de désendettement engagé depuis trois ans porte ses fruits : depuis 2001, l'en-cours de la dette a été réduit de plus de 1,2 M€. En conséquence, l'annuité de la dette diminue fortement : entre 2003 et 2004, le remboursement des intérêts baisse de 60 k€, et le remboursement du capital de 30k€.



FISCALITÉ : STABILITÉ DANS LE CHANGEMENT

Les ressources fiscales de la commune connaissent cette année une évolution importante. En effet, jusqu'en 2003, la taxe d'habitation (TH), la taxe foncière (TF) et la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) étaient perçues, pour une large part, par la CUB qui les reversait ensuite à la commune.

Ce mécanisme compliqué a été supprimé et, à partir de 2004, la commune percevra directement les impôts qui lui reviennent. Les taux 2004 ont donc été calculés en additionnant les taux communaux 2003 aux taux communautaires correspondant à la part reversée aux communes en 2003. La commune n'augmente donc pas la pression fiscale en 2004.

	2003			2004			Evolution 2003/2004
	Plouzané	CUB	Total	Plouzané	CUB	Total	
TH	12,30%	11,27%	23,57%	22,69%	0,88%	23,57%	0,00%
TFB	14,75%	10,46%	25,21%	24,39%	0,82%	25,21%	0,00%
TFNB	31,94%	20,68%	52,62%	51,01%	1,61%	52,62%	0,00%

TH : Taxe d'habitation

TFB : Taxe sur le Foncier Bâti

TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti

LES CHEMINS DE RANDONNÉE

L'ÉTAT DES LIEUX

Quelques chiffres ...

Plouzané, c'est :

- 119 Km de voies publiques, dont :
 - 17,5 Km entretenus par l'Agence Technique Départementale ;
 - 101,5 Km entretenus par la voirie CUB ;
- 65,7 Km de chemins, dont :
 - 21,3 Km de chemins ruraux entretenus par la voirie CUB ;
 - 44,4 Km de sentiers piétonniers entretenus par la commune et de chemins multi-usages entretenus par la CUB ;
- 8 ha de prairies naturelles entretenus par la commune ;
- 39,2 ha de bois communaux, dont :
 - 27,6 ha entretenus par la CUB (vallée de Ste-Anne) ;
 - 11,6 ha entretenus par la commune ;
- 1810 hectares de surface agricole utile.

Le sentier côtier

D'une longueur de 8,785 Km, il relie, en longeant le domaine maritime, Toulbroc'h à Ste-Anne-du-Portzic, en empruntant 2,3 Km de terrains privés.

La forte érosion maritime et les fréquents éboulements imposent plusieurs interventions annuelles de la part du ser-

vice « Espaces Naturels Sensibles » de la CUB sur ce sentier et amènent régulièrement la commune à interdire momentanément le passage des promeneurs en certains points du circuit (mise en place de déviations).

D'un point de vue sécuritaire pour le randonneur, les chutes de pierres régulières nécessitent la pose de grillages anti-éboulements. Également, les facteurs climatiques créant des ravinements et provoquant des chutes d'arbres engendrent l'abattage des arbres les plus dangereux et la mise en place de clôtures rigides ou semi-rigides.

Les chemins multi-usages

L'émergence de la dynamique des chemins piétonniers date de 1978 avec la création de l'association APIEDS.

Historiquement, ces chemins piétonniers étaient et devaient rester de compétence communale. Suite à des conflits d'usage, la CUB et les communes ont adopté le principe de la création des chemins multi-usages qui ont remplacé ces premiers. Communs aux vététistes, cavaliers et piétons, ils utilisent ainsi tout aussi bien la voirie communautaire que le chemin rural ou le chemin piétonnier. La compétence sur l'ensemble de ces che-

mins a été transférée à la CUB au 1er Janvier 2001.

Les chemins ruraux

De compétence communautaire, leur entretien et leur réfection dépendent du budget annuel que la CUB alloue à la commune (les travaux sont confiés à une entreprise privée).

Les zones humides

Elles couvrent 1300 ha sur la CUB et leur évolution spontanée les conduit vers le boisement.

Dans le cadre de l'action de protection et de mise en valeur des espaces naturels, il est actuellement étudié l'élaboration d'un contrat de « restauration – entretien » des zones humides de fond de vallée, en partenariat avec l'agence de l'Eau Loire-Bretagne. L'objectif de restauration de 150 ha en cinq ans est avancé mais n'est pas recevable par la CUB. Il faudra donc hiérarchiser et prioriser les interventions afin de les rendre compatibles avec le budget communautaire.

En revanche, il est à regretter la disparition des « contrats-prairies » qui représentaient un outil efficace et intéressant de gestion des fonds de vallée avec le monde agricole.

LES DIFFÉRENTS MODES D'ENTRETIEN DES SENTIERS RURAUX ET DES PARCELLES NATURELLES

La commune rassemble différents intervenants pour l'entretien de ses sentiers et parcelles. Chacun apporte une spécialisation et un savoir-faire qui donnent à cet entretien toute sa qualité.

AGSEL (Association pour la Gestion du Service Entretien et Littoral) : c'est un organisme d'intervention sur sentier côtier (ouvriers). Il s'occupe de :

- l'entretien et la mise en valeur du patrimoine bâti.
- l'entretien courant du sentier côtier.
- en 2003 : 42 jours équipe (x 3 personnes).

PPNS (Protection du Patrimoine Naturel et Sensible) : cette structure a en charge la gestion des interventions diverses des sous-traitants (Emergence, Sato) sur les sentiers et l'entretien des milieux humides.

Entreprises agricoles : elles interviennent sur demande communale et assurent :

- l'élagage mécanique de 25 Km de sentiers une fois par an ;
- le passage d'un broyeur sur 8 ha de prairies une à deux fois par an ;
- le passage d'un lamier sur les chemins 7 Heures par an ;

Voierie CUB : Selon ses compétences déléguées, la Communauté Urbaine gère :

- l'entretien de 21,3 Km de sentiers d'exploitation ;
- l'entretien de parcelles naturelles du domaine CUB ;

Services communaux : ils entretiennent en régie :

- 44,4 Km de sentiers, dont 14 Km entretenus manuellement ;
- 11,6 ha de bois ;
- 962 Heures en 2003 pour la protection de l'environnement rural et côtier.

EN CONCLUSION

Ces quelques rappels sur ce vaste chantier que sont l'acquisition, l'entretien et la restauration des sentiers et des chemins ruraux et des parcelles naturelles nous font toucher du doigt la complexité et la diversité des tâches, le nombre et la qualité des intervenants, le coût non négligeable de la protection de ce patrimoine naturel et la responsabilité qui est la nôtre pour la sauvegarde de notre ENVIRONNEMENT.

Du nouveau sur le Technopôle



L'incubateur et la pépinière d'entreprise

Le Technopôle Brest Iroise, situé à Brest et Plouzané, de part et d'autre de la vallée de Sainte-Anne, continue son développement, sous la houlette de la CUB, compétente en matière de développement économique. Sur Plouzané, cette nouvelle étape se traduit par l'arrivée de nouvelles entreprises et centres de recherche, notamment dans les domaines phares que sont les NTIC.

Le pôle principal de ce développement se situe face à l'ENSTB dans ce que l'on appelle le **Pôle des Technologies de l'Information et de la Communication**.

On y trouve en particulier l'**incubateur et la pépinière d'entreprises** qui ont pour vocation d'héberger des jeunes entreprises en phase de création ou de début d'activité. La formule porte ses fruits, puisque **Antennessa**, **TurboConcept** et **Optogone**, jeunes

pousses issues de l'incubateur de l'ENSTB sont maintenant installées dans leurs propres locaux sur le Technopôle.

Justement, en face de la pépinière, les locaux d'**Optogone**, achevés en 2003, sont opérationnels.

Cette entreprise conçoit et fabrique des composants optoélectroniques, c'est à dire basés sur la transmission de signaux optiques et abondamment utilisés dans les domaines des télécoms.

Autre installation : le **CERV**. Ce laboratoire de recherche, rattaché à l'ENIB s'installera d'ici quelques semaines dans un nouveau bâtiment. Les chercheurs y mèneront des études sur la modélisation informatique d'éléments réels et sur les interactions entre le monde réel et ces modèles. Ainsi, on devrait à terme être accueilli au CERV par une hôtesse... virtuelle !

Toujours dans ce secteur, on verra également sortir de terre dans les mois qui viennent le **PRACOM**, laboratoire de recherche en technologies des communications rattaché à l'ENSTB.

Un peu plus loin, c'est l'**ENIB** qui

s'agrandit. Là aussi, un nouveau bâtiment, situé le long de l'avenue Graham Bell permet depuis le mois de février d'accueillir une partie des salles de cours ainsi que le centre de documentation de l'Ecole. Cet agrandissement a été rendu nécessaire par l'ouverture à l'ENIB d'une troisième filière de formation amenant ainsi les effectifs de l'école à environ un millier d'étudiants.

Enfin, le Technopôle a également vu, ces derniers mois, l'implantation de plusieurs entreprises dont **Cabasse**, fabricant bien connu d'enceintes acoustiques haut de gamme, qui y a maintenant son siège, non loin de l'IUEM. Avec cette dernière implantation, c'est un nouveau concept d'« Acoustic Valley » qui voit le jour sur le Technopôle où est maintenant regroupé un potentiel industriel et de recherche très important dans les domaines de l'acoustique, et notamment de l'acoustique sous marine.

CERV : Centre Européen de Réalité Virtuelle

ENIB : Ecole Nationale des Ingénieurs de Brest

ENSTB : Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne

IUEM : Institut Universitaire Européen de la Mer

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



Ecole Nationale des Ingénieurs de Brest



Optogone

Un nouveau directeur pour l'ENST Bretagne

André CHOMETTE est arrivé à Plouzané le 1er juillet 2003, comme directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne.

"J'avais connu l'Ecole il y a plus de 20 ans pour y avoir donné des cours. J'étais à l'époque au CNET à Lannion. Je viens de retrouver une Ecole qui a considérablement grandi, puisque le nombre d'élèves est passé d'une ou deux centaines à presque 1000. La recherche s'est également remarquablement développée comme le prouvent, entre autres, les médailles de renom international attribuées à plusieurs de ses chercheurs. Et elle a aussi créé, sur le technopôle, plusieurs entreprises.

Entre temps, j'ai travaillé à Lannion, dans divers métiers de la recherche, fondamentale et appliquée. Puis j'ai vécu, toujours au sein de France Télécom, une expérience également passionnante, en aval de la recherche, avec la définition et la conception de

produits et services de communication pour le monde de la Santé ainsi que leur commercialisation au travers du



réseau de vendeurs de France Télécom ou par l'intermédiaire de filiales.

Après ces quelques années passées à Paris, c'est avec beaucoup de plaisir que je suis venu à Plouzané. Le site de l'Ecole y est absolument remarquable : voir la mer en se levant et avant de se

coucher, l'apercevoir dans la journée, par exemple du restaurant de l'Ecole, est au début une expérience insolite puis devient une habitude, je dirais presque une drogue !

J'ai également été conquis par l'accueil qui m'a été réservé par l'ensemble des interlocuteurs bretons de l'Ecole, et ils sont nombreux, qu'ils appartiennent au monde universitaire et des grandes écoles ou aux collectivités locales ou aux entreprises. Je pense que cette qualité de vie et cette hospitalité mériteraient d'être mieux connues car elles constituent un atout incontestable de Brest et de sa région.

En plus de son développement en notoriété et en qualité comme Grande Ecole, je pense que l'ENST Bretagne peut et doit participer, dans les années qui viennent, au développement du tissu local, convaincu que je suis que la recherche est un atout essentiel pour la création d'activités économiques à valeur ajoutée."

La (re)naissance du Minou Surf Club.



A l'heure où les comportements individualistes gagnent sans cesse du terrain, il peut être intéressant de tenter de fédérer les gens autour d'une passion commune. Il est vrai que le surf ou le bodyboard sont des pratiques individuelles, mais cela ne doit pas pour autant pousser les pratiquants à s'isoler les uns vis-à-vis des autres, bien au contraire. C'est au travers de ce fil conducteur que se sont réunis, au début du mois de décembre, des surfeurs et bodyboarders du Minou afin

de recréer le Minou Surf Club sur la commune.

Le club s'est fixé pour but de promouvoir la pratique du Surf et du bodyboard notamment sur les plages de la commune (Minou et Dalbosq) mais aussi de mettre en place des actions de protection de l'environnement, en lien avec des partenaires nationaux ainsi que d'encourager les pratiquants les plus jeunes dans leur progression.

L'adhésion est de 14 € pour un pratiquant souhaitant évoluer en Loisir et

37 € pour une adhésion Compétition. Cette dernière permet d'être affilié à la Fédération Française de Surf et de prendre part aux épreuves des circuits départementaux, régionaux et nationaux. Le club organisera d'ailleurs des challenges ouverts aux pratiquants Loisir ainsi qu'une compétition départementale cette année.

Le bureau affiche une réelle motivation dans l'organisation d'événements dans l'eau et hors de l'eau afin de permettre à tous les membres de se

connaître et est ouvert aux idées et propositions de ses adhérents. Il est composé de Nicolas NIERENGARTEN (Président), Cédric ALBRECHT (Vice-président), Aurélie L'HOSTIS et Emmanuel DA SILVA (Secrétaire et secrétaire adjoint), Jeannie AIRIAU et Nicolas LE CORRE (Trésorière et trésorier adjoint), Fabrice DAVID (Section Loisir) et Mathilde VIGOUROUX (Section compétition).



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Nicolas au 06 63 00 84 87.

Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage au lieu-dit l'Hospitalou

Après une longue période de concertation entre les différents partenaires porteurs du projet et d'importants travaux d'aménagement, l'aire d'accueil des gens du voyage de l'Hospitalou est aujourd'hui opérationnelle.

LES OBLIGATIONS LÉGALES EN MATIÈRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La création de cette aire répond à une obligation légale. En effet, la loi du 5 juillet 2000, relative à l'accueil des gens du voyage, stipule que « les communes de plus de 5 000 habitants doivent, dans un délai de 2 ans après la publication du schéma départemental, mettre à la disposition des voyageurs une ou plusieurs aires aménagées et entretenues ».

Le délai d'application de cette loi, pour l'ensemble des communes du département, a commencé à courir à dater de la publication du schéma départemental du Finistère en avril 2003.

En ce qui concerne la CUB, il est imposé une aire d'accueil permanente pour :

- Brest : mise aux normes et agrandissement pour 70 places à Kervallan, face à Thalès
- Gouesnou et Guilers : création de 16 places
- Guipavas, le Relecq-Kerhuon, Plougastel et Plouzané : création de 20 places
- Bohars : mise à disposition de 2 places

LES MODALITÉS DE GESTION DES TERRAINS

Afin de parvenir à une gestion locative harmonisée entre toutes les communes tout en menant une gestion de très grande proximité avec le maintien d'une forte implication de chaque commune, il a été décidé que :

- les terrains deviennent tous propriété de la CUB. Ainsi, les travaux sont assurés par la CUB, à l'exception des travaux d'aménagement spécifiques liés à la vie sociale des habitants.
- la gestion locative est également communautaire : harmonisation et économie de la gestion.
- la gestion de la vie quotidienne reste de la responsabilité de la commune : pouvoir de police et suivi social des familles.



Aire d'accueil de l'Hospitalou

Ce sont, à terme, 8 agents de la CUB qui auront en charge la gestion administrative et technique de l'ensemble des équipements.

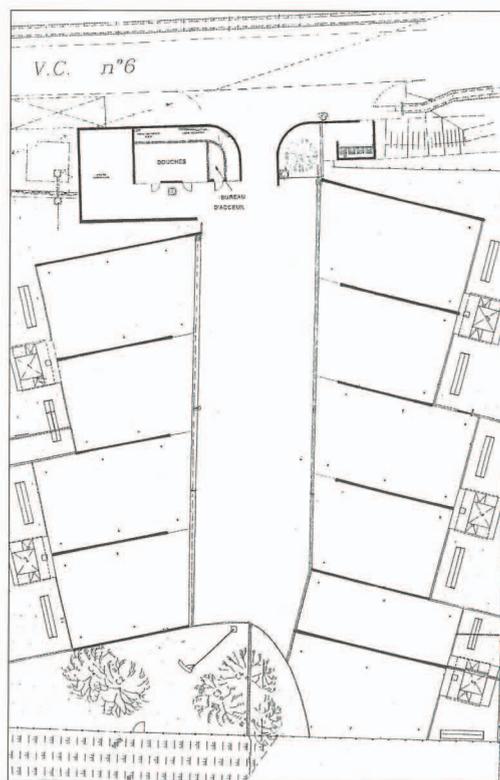
L'AIRE D'ACCUEIL DE PLOUZANÉ

Le terrain de l'Hospitalou dispose de 10 emplacements d'environ 150 m² chacun (ou 20 places). Chaque place peut accueillir une caravane, un véhicule tracteur et une remorque. Les installations sanitaires individualisées sont en béton préfabriqué. Chaque bloc dispose de 2 WC, d'une distribution d'eau et d'électricité dont la facturation se fera fin 2004 par un dispositif de télégestion.

Le bâtiment commun comporte un bureau d'accueil, un local technique, des douches, un sanitaire handicapé et une aire de ferrailage.

L'opération, dont les premières démarches administratives ont été entreprises en janvier 2001, a pris du retard du fait de la survenance de différents éléments : la parution de nouveaux décrets en juillet 2001 (accès aux handicapés et normes minima dont le premier projet n'était pas doté), le changement du Maître d'œuvre en cours d'opération, le lancement de plusieurs marchés de travaux infructueux.

L'opération, dont le coût est de 457 347 € a bénéficié des financements de l'Europe, de l'Etat, du Conseil général et du Contrat de Ville .



Une gestion saine pour une commune dynamique

En effet, lorsque nous sommes arrivés aux affaires en 2001, nous avons trouvé une situation budgétaire très dégradée. Les dépenses de fonctionnement augmentaient régulièrement, tout comme la pression fiscale. Du coup, l'excédent de fonctionnement (différence entre recettes et dépenses de fonctionnement) était excessivement faible et ne permettait plus de financer suffisamment les investissements. Le recours à l'emprunt était donc de plus en plus massif, alourdissant encore le remboursement des intérêts qui plombaient déjà le budget de fonctionnement. Nous étions donc dans un véritable cercle vicieux qui menait Plouzané à une situation désastreuse.

C'est pourquoi depuis 2001, les budgets successifs que nous présentons cherchent avant tout à assainir cette situation. Pour ce faire, nous privilégions trois leviers essentiels :

- Réduire le poids de la dette sur les finances ;
- Limiter la pression fiscale ;
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir consacrer une somme maximale pour l'investissement.

Ces objectifs nous ont conduits à optimi-

ser un certain nombre de dépenses de fonctionnement afin que chaque centime du budget soit utilisé au mieux. Malgré cela, les aides aux associations ont été substantiellement renforcées et les détenteurs d'emplois précaires à la mairie, nombreux à notre arrivée, ont été, pour une large partie, titularisés.

Cet effort s'est également accompagné d'un important travail de remise en état du patrimoine municipal. En effet, en 2001, nous avons découvert des bâtiments en bien mauvais état, souvent négligés depuis des années : à l'école de Kroas-Saliou le toit prenait l'eau, à Coat-Edern, les anciennes classes mobiles étaient à la limite de l'insalubrité, de nombreuses installations électriques, dans les écoles et les gymnases, n'étaient plus aux normes et dans de nombreux bâtiments, il était urgent de changer les fenêtres, la palme revenant à la mairie où une fenêtre était tellement pourrie qu'un sac poubelle en assurait l'étanchéité !

Beaucoup de ces travaux ont aujourd'hui été réalisés. Les autres le seront dans les mois qui viennent. Ce programme de remise en état passera également par la

réhabilitation complète du presbytère dont l'étage repose aujourd'hui sur des poutres ne tenant plus que par l'intervention du Saint-esprit (dans un presbytère, quoi de plus normal ? Mais peut-être vaut-il mieux ne pas tenter le diable indéfiniment...).

L'ensemble de ces travaux a été réalisé en évitant au maximum le recours à l'emprunt. Cela nous a permis, en deux ans, de réduire de plus de 1,2 millions d'euros l'encours de la dette et se traduit concrètement par des économies significatives sur les frais financiers inscrits au budget. C'est ainsi que nous avons pu amorcer un cercle non plus vicieux mais vertueux jouant sur le désendettement pour dégager des marges de manœuvres indispensables pour assurer le financement des investissements.

Les programmes majeurs à venir (espace médiathèque, cantine centrale à la Trinité, aménagement du fort du Minou...) se bâtissent ainsi sur des bases saines, sans remettre en cause l'équilibre des finances municipales.

Les élus de la Majorité municipale

Budget 2004 sans ambition

Le vote du budget primitif de la commune est le moment essentiel et très attendu chaque année par les conseillers municipaux ! A Plouzané, pas de projet, aucun travail commun autour du budget ! Le seul objectif affiché : la réduction des dépenses avec pour conséquences la réduction des services aux habitants et l'augmentation des coûts des services payés directement par les habitants ou par les associations. C'est ainsi que les associations paient l'utilisation de la salle de Trémaudic. **La Courte Echelle, le PAC FOOT et l'Amicale Laïque** paient désormais des factures qui étaient autrefois des prestations de services de la

ville. Les dépenses de personnel diminuent, certains emplois ont disparu pour être remplacés par des Contrats Prestations de Services avec des entreprises privées. Chacun se souvient de l'émotion qu'avait suscitée la suppression du service communal d'aides Ménagères il y a un an !... Le bilan qui peut être tiré aujourd'hui de ce transfert est **désastreux** à tous égards. Des emplois **d'insertion**, destinés par nature à des personnes en difficulté, ont été supprimés. Des personnels administratifs ayant demandé leur mutation pour une autre collectivité ou ayant fait valoir leur droit à la retraite ne

sont pas remplacés. **Le CCAS** est pratiquement inactif, le secteur économique est en panne ! Le budget d'investissement ne traduit aucun projet significatif pour la ville.

Et pendant ce temps, perdu pour Plouzané, la CUB se bat pour doter l'agglomération d'un véritable projet de Métropole, complémentaire de Rennes et de Nantes. Une fois encore, nous dénonçons l'individualisme et la suffisance de la municipalité de Plouzané et nous vous appelons à la vigilance.

Y. Duval, R. Guérec, F. Mescoff, F. Le Gall

Mauvaise année 2004 pour tous les usagers des services publics !

3 500 suppressions d'emplois annoncées à la SNCF, 8 800 à France Télécom, ouverture prochaine du capital d'EDF-GDF, manque de moyens et de personnels dans la Santé, liquidation au privé de services entiers de la Poste services publics... C'est à la grande braderie du Service Public, décidée par le MEDEF, le gouvernement Raffarin et les technocrates de Bruxelles que nous sommes confrontés.

Les attaques du gouvernement ont pour objectif de revenir sur trente années d'acquis et de droits sociaux.

Quant à l'Education Nationale, elle est en première ligne avec, pendant le temps de deux budgets, plus de 60 000 emplois en moins : suppression des maîtres d'internat et des surveillants d'externat, suppression des emplois

jeunes, non remplacement des départs en retraite, limitation du nombre de postes aux concours, licenciements précaires, suppression de postes d'ATOSS et d'enseignants.

Ce qui est prévu pour la rentrée de septembre 2004 dans l'académie de Rennes est plus qu'alarmant : suppression de plus de 400 postes d'enseignants et de 68 postes de personnels non enseignants.

Concernant le bassin d'emploi de Brest, les transferts de sections dans les lycées professionnels vont réduire l'offre de formation pour les élèves, détériorer leurs conditions de travail et mettre en difficulté les familles modestes. Même dégradation au niveau des collèges et lycées avec la suppression d'un nombre important d'options, en particulier au niveau des

langues comme l'allemand et le breton dont l'enseignement risque, à terme, de disparaître complètement. Le nombre d'heures allouées aux établissements dans la dotation globale horaire ne sera pas suffisant pour faire fonctionner les établissements à la prochaine rentrée scolaire.

Est-ce de cette société là que nous voulons pour nos enfants ?

Non, il est temps de réagir et d'obliger ce gouvernement à mettre un terme à cette casse sans précédent de tous les services publics n'assurant pas une fonction régaliennne de l'Etat.

Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AU CENTRE CULTUREL

Samedi 24 avril	Ecole du Bourg : spectacle
Samedi 1er mai	Skara B : Concert
Vendredi 7 mai	Contre Temps : Spectacle
Samedi 15 mai	Ecole municipale de musique : Animation scolaire / Audition
21 et 22 mai	Théâtre sur Cour : Représentation à 20h30
Vendredi 28 mai	E.N.S.T. Bretagne : Théâtre à 20h30
4 et 5 juin	Ateliers Théâtre Municipaux : représentations à 20h30
11 et 12 juin	A.L.P. Théâtre Mosaïque (section adultes) : Représentation
Mardi 15 juin	Collège Saint Michel : Spectacle
mercredi 16 juin	Collège Saint Michel : Spectacle
vendredi 18 juin	A.L.P. Théâtre Mosaïque (section Ados) : Représentation

A LA SALLE DE TRÉMAÏDIC

Samedi 3 avril	Dojo Club : Loto
Samedi 17 avril	V.C.P. : Loto
Samedi 24 avril	A.L.P. : Loto
Samedi 30 avril	Unisson : Concert à 20h30
Samedi 1er mai	P.A.C. Football : Loto
Jeudi 13 mai	Club des Aînés : Concours de Pétanque
Samedi 15 mai	Ecole Anita Conti : Loto
Jeudi 20 mai	P.A.C. Football : Challenge du Souvenir
4 et 5 juin	Contre Temps : Spectacle
Mardi 8 juin	Skol al Louarn : Fête de l'association
Samedi 12 juin	Ecole du Bourg : Fête de l'école
Vendredi 18 juin	Ecole Sainte Anne : Spectacle de fin d'année
Samedi 19 juin	Kroas Saliou Bouge : Fête de l'école
Samedi 26 juin	A.P.E.L. Sainte Thérèse : Moules/Frites

AU FORT DU DELLEC

Dimanche 16 mai	Ecole Municipale de Musique : Harmoniades
Dimanche 30 mai	Ecole Municipale de Musique : Concert
Dimanche 6 juin	Ecole Municipale de Musique : Concert
Dimanche 13 juin	Aïkikaï : Fête du club
Samedi 19 juin	Skol Gouren : Fête du club
Dimanche 20 juin	Ecole Municipale de Musique : Fête de la Musique
Vendredis 2, 9, 16 et 23 juillet	Le Dellec en Juillet

ET AUSSI...

Samedi 8 mai	Salle communale du Bourg - Commémoration 39/45
dimanche 9 mai	Collège Saint Michel - Kermesse des écoles privées
Samedi 15 mai	Gymnase de Kerallan - A.L.P. : Tournoi UFOLEP
Samedi 15 mai	Ecole Kroas Saliou - K.S.B. : Fête de l'école
Dimanche 16 mai	Centre Social du Bourg - C.O.P. : Repas de l'association
Dimanche 30 mai	Port du Dellec - Association des Plaisanciers Du Dellec : Fête de la Mer
3 et 4 juin	Ancienne école de la Trinité - Secours Populaire : Braderie
Samedi 5 juin	Ecole Anita Conti : Kermesse
Dimanche 6 juin	P.A.C. M.A.C. : Courses du Technopôle
Samedi 12 juin	Ecole de castel Nevez : Kermesse
vendredi 18 juin	Foyer Laïque - A.L.P. : Tournoi de Pétanque
Samedi 19 juin	Place de la Mairie : Service Animation : Fête de la Musique
Mardi 22 juin	A.L.P. : Randonnée des écoles